



Conjuguons nos efforts pour promouvoir un climat de travail favorable au développement et à la compétitivité

Numeros : 07 et 7/2021

Avril 2021

Etats Généraux du Dialogue Social au Burundi

Sauf changement de dernière minute, les Etats Généraux du dialogue social au Burundi seront organisés à Ngozi en dates des 15, 16 et 17 juin 2021 et seront rehaussés de la présence du Président de la République du Burundi.

I. Contexte et justification

Convaincus qu'un partenariat entre le Gouvernement et les organisations d'employeurs et de travailleurs est un gage de la stabilité sociale et de la relance économique, les partenaires sociaux du Burundi se sont engagés à privilégier le dialogue social dans la gestion des questions du monde du travail.

En Mai 2011, le Gouvernement et les partenaires sociaux ont adopté et signé officiellement une Charte Nationale de Dialogue Social. Cette charte faisait suite à un long processus de formation et de concertation entre les partenaires sociaux sur les vertus du dialogue et son importance dans la prévention et le règlement des conflits de travail. La Charte Nationale de Dialogue Social a pour objet de promouvoir la participation des partenaires sociaux à la recherche du consensus sur les solutions et les réponses aux préoccupations qui intéressent le monde socio professionnel burundais.

Parmi les mécanismes de mise en œuvre du dialogue social, cette Charte préconise un cadre permanent du dialogue social constitué au niveau national par un Comité National de Dialogue Social (CNDS). Ce Comité a été créé en mai 2013, ses membres ont été nommés en juin 2013 et son Secrétariat Exécutif Permanent (SEP/CNDS) fonctionne depuis Février 2014. Les mécanismes de mise en œuvre du dialogue social ont prévu des Comités de dialogue social dans les branches d'activités économiques et dans les entreprises. Aujourd'hui, 12 branches d'activités économiques ont des comités de dialogue social. Il s'agit des branches suivantes : Education, Santé, Justice, Transport, Agriculture, Télécommunication, Gardiennage, Commerce, Bâtiment et Travaux Publics, Energie et Mines, Agro-Industrie et Hôtellerie et Tourisme.

Au cours de sa première année de fonctionnement, le CNDS a constaté que les partenaires sociaux de l'intérieur du pays ont eux aussi besoin des cadres de dialogue social pour animer le dialogue social et gérer pacifiquement les conflits de travail dans les provinces.

C'est dans ce cadre que le CNDS a procédé à sa décentralisation en créant des Comités Provinciaux de Dialogue Social (CPDS). A l'heure actuelle toutes les provinces du pays (17) ont des CPDS.

Au niveau des entreprises ou services publics, la Charte Nationale de Dialogue Social préconise la création des comités de dialogue social. Le travail de redynamisation et de création de ces comités est également en cours en partenariat avec l'Association des Employeurs du Burundi (AEB) et la Confédération des Syndicats du Burundi (COSYBU). Pour son bon fonctionnement le CNDS a déjà élaboré et mis en œuvre deux plans stratégiques. Le premier couvrait la période 2014-2016 et le deuxième celle de 2017-2019. Le troisième plan stratégique (2019-2021) est en cours de mise en œuvre. A partir de ces plans stratégiques, le CNDS élabore chaque année un plan d'action qui le guide dans ses travaux. Les axes suivis sont les suivants :

- Prévention et règlement pacifique des conflits sociaux;
- Réalisation des travaux de recherche et des études;
- Renforcement des capacités institutionnelles et de fonctionnement.

Depuis 2014, le CNDS a ainsi réalisé plusieurs activités sous ces trois axes. Nous pouvons citer notamment les activités suivantes :

- Médiations de conflits collectifs de travail;
- Retraites de planification stratégique;
- Sessions ordinaires du CNDS;
- Ateliers de vulgarisation de la charte Nationale de Dialogue Social;
- Ateliers de Haut niveau avec les parlementaires;
- Ateliers de formation sur les techniques de résolution pacifique des conflits de travail;
- Etudes;
- Missions de suivi et d'encadrement des CPDS.

Le CNDS a également participé dans des conférences internationales sur le dialogue social en Afrique et en Europe, son expertise est régulièrement sollicitée pour renforcer les capacités des partenaires sociaux qui le désirent (Syndicats, COSYBU, AEB, Comités de Dialogue Social dans les entreprises).

Après une période de huit ans que ces mécanismes fonctionnent, les partenaires sociaux, réunis au sein du CNDS se proposent d'organiser une forme d'évaluation générale du pas franchi en dialogue social au Burundi, pour mettre en évidence l'impact des mécanismes de dialogue social et dégager leurs valeur ajoutée dans la gouvernance du monde du travail et dans la cohésion sociale. Ce sera également une opportunité de donner un nouvel élan au dialogue social au Burundi.



L'idée d'organiser les Etats Généraux sur le Dialogue Social a été proposée lors de la re-traité de planification stratégique de Kayanza en 2019.

I. Objectifs des Etats Généraux du Dialogue Social au Burundi

1. Objectif global

L'objectif global des Etats Généraux du Dialogue Social est d'établir un état des lieux sur la situation du dialogue social en milieu du travail, dix ans après la signature de la Charte Nationale de Dialogue Social par les partenaires sociaux, en vue de jeter les bases solides de nouvelles perspectives prometteuses d'un environnement social apaisé et productif au Burundi.

2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'organisation des Etats Généraux sur le Dialogue Social au Burundi vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Amélioration du fonctionnement des mécanismes de dialogue social au Burundi ;
- Formulation des recommandations pour améliorer et renforcer le dialogue social ;
- Mise en évidence des leçons et les bonnes pratiques tirées du fonctionnement du dialogue social dix ans après la signature de la Charte Nationale de Dialogue Social ;
- Vulgarisation et appropriation du contenu de la Charte Nationale de Dialogue Social ;
- Mise en évidence du rôle du dialogue social dans l'atténuation de l'impact du Covid-19 sur le milieu du travail au Burundi;
- Signature du communiqué final des résolutions par le Gouvernement et les partenaires sociaux.

III. Les résultats attendus

Au bout de ces Etats Généraux, il est attendu les résultats suivants :

- Le fonctionnement des mécanismes de dialogue social au Burundi est amélioré ;
- Les leçons et les bonnes pratiques tirées du fonctionnement du dialogue social dix après la signature de la Charte Nationale de Dialogue Social sont mises en évidence;

- Le contenu de la Charte Nationale de Dialogue Social est vulgarisé et connu par les participants ;
- Des recommandations pour améliorer et renforcer le dialogue social sont formulées ;
- L'impact du Covid-19 sur le milieu du travail au Burundi est mis en évidence-Un communiqué final contenant des résolutions est signé par le Gouvernement et les partenaires sociaux.

IV. Méthodologie

Les Etats Généraux sur le Dialogue Social sont organisés conjointement par le Gouvernement et ses partenaires sociaux. Se faisant, un Comité tripartite de pilotage a été mis en place par Madame la Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi pour préparer et coordonner toutes les activités liées à cet événement. Le Comité a défini les objectifs des Etats Généraux, a fait l'identification des participants, le choix du lieu de l'organisation de l'évènement, la médiation de l'activité et la préparation du budget.

A cette occasion, il est prévu une exhibition des réalisations des partenaires sociaux après l'adoption de la Charte Nationale de dialogue Social.

Pendant les trois jours de l'activité, des thématiques ont été choisies suivant les défis du dialogue social à relever. Ce sont ces thématiques qui vont alimenter les débats et aider à la formulation des recommandations pouvant nous aider à définir les nouvelles priorités du dialogue social au Burundi.

Les Etats Généraux sur le Dialogue Social au Burundi seront organisés sur trois jours pendant lesquels les participants vont échanger sur divers sujets.

Le thème général des Etats Généraux du Dialogue Social est « **LE DIALOGUE SOCIAL, FACTEUR DE CROISSANCE ECONOMIQUE ET DU PROGRES SOCIAL AU BURUNDI** ». Des thématiques seront développées par des experts et représentants des partenaires sociaux pour partager et valoriser les acquis du dialogue social au Burundi. Ces derniers serviront de références pour éclairer les nouvelles orientations en mécanismes de dialogue social au Burundi.

Les thématiques suivantes sont proposées :

- Documentaire sur l'état des lieux du dialogue social au Burundi
- Le dialogue social au Burundi : La charte, les réalisations, défis, impacts et perspectives
- Le dialogue social et l'inclusion sur le marché du travail
- Le rôle du dialogue social dans la promotion du travail décent
- La place du Gouvernement et des partenaires sociaux dans la promotion du dialogue social
- Le dialogue social et le Partenariat Public Privé
- Analyse du rôle du dialogue social dans l'atténuation de l'impact du Covid-19 sur le milieu du travail au Burundi

A la fin de ces Etats Généraux, un communiqué final contenant les résolutions sera lu et signé par le Gouvernement et ses partenaires sociaux.

V. Les participants

Les Etats Généraux sur le Dialogue Social réuniront différents acteurs de dialogue social au Burundi. Des partenaires du Burundi en matière de dialogue social, notamment l'International Francophone de Dialogue Social (IFDS), le BIT (Genève et bureau de Dar es Salaam), seront également conviés à cette activité d'une grande importance. Au total, 200 personnes sont attendues.